



COMMANDE DE COLLECTIONS DE RÉFÉRENCE DE GRAINES

Nom de l'organisme :

Personne ressource :

Numéro de téléphone : ()

Adresse postale :

Courriel:

Description	Unités commandées	Prix par unité*	TOTAL
Espèces sur l'Arrêté sur les graines de mauvaises herbes (2016) (>50 espèces)		100.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de mauvaises herbes Partie III (Autres mauvaises herbes)de la Liste minimale (>150 espèces)		200.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de plantes cultivées et de mauvaises herbes pour les classificateurs (50 espèces) <i>Voir Annexe A du Guide du candidat à l'évaluation du classificateur de semences et de l'évaluateur de al conformité des semences importées</i>		115.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de plantes cultivées -1 Céréales, moutarde et cultures à gros grains (groupe des tableaux I- VII, XVIII, > 50 espèces)		50.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de plantes cultivées -2 Luzerne et trèfles (groupes des tableaux VIII à X, > 30 espèces)		50.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de plantes cultivées -3 Graminées (groupes des tableaux XI à XII, > 45 espèces)		50.00 \$	0.00 \$
Collection canadienne de référence de graines de plantes cultivées -4 Légumes et fines herbes (groupes des tableaux XVI, XVII, XIX, XX, > 50 espèces)		50.00 \$	0.00 \$
Spécimens de mauvaises herbes de référence (par spécimen)		2.00 \$	0.00 \$
Fiche d'identification de semences de mauvaises herbes (par une clé USB, comprend les frais de poste ordinaire et de manutention):			
1. Liste des espèces de régulation pour le Mexique			
2. Partie III (Autres mauvaises herbes)de la Liste minimale			
3. Arrêté sur les graines de mauvaises herbes			
quantité d'USB		20.00 \$	0.00 \$
Sous-total		\$	0.00 \$
TPS (5 % du sous-total)		\$	0.00 \$
Frais d'expédition (par courrier ordinaire au Canada, sauf si indication contraire)		coût réel d'expédition \$	
MONTANT TOTAL JOINT		\$	0.00 \$

date de la commande :

* Tous ces frais peuvent être modifiés sans préavis.